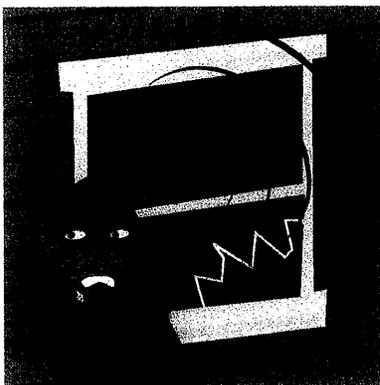


RÔDEUR

1. L'éducateur doit s'assurer que tous les enfants sont à l'intérieur de l'école.
2. Barrer les portes et s'éloigner des fenêtres.
3. Téléphoner le service de police au 9-1-1.
4. Appeler la direction (annexe II).
5. Compléter l'annexe IV «Déroulement d'une situation».



Étant donné la faible probabilité que l'événement se réalise, ce protocole est à l'usage exclusif du personnel du service de garde et de l'école, il ne doit en aucun cas être diffusé aux enfants.